

**UNE ÉTUDE RAPIDE
DE L'OBSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL :**

**Les effets de la crise
du Covid-19 sur la précarité
en Seine-et-Marne**

Avril 2021



Sommaire :

Une augmentation importante du nombre de demandeurs d'emploi en lien avec la crise sanitaire.....	2
Une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle et une baisse des demandeurs d'emploi en activité réduite en Ile-de-France.....	2
Marne-la-Vallée : la zone d'emploi la plus impactée par la hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A en Ile-de-France	6
Une augmentation des demandes d'emploi plus importante chez les jeunes bien qu'elle impacte toutes les catégories d'âges.....	7
Les jeunes très impactés dans la zone d'emploi de Marne-la-Vallée.....	10
Une augmentation des seniors seine-et-marnais demandeurs d'emploi plus forte dans les zones d'emplois de Coulommiers, Marne-la-Vallée et Nemours	11
Les 25-49 ans moins impactés à l'est et au sud de la Seine-et-Marne, mais davantage à l'ouest du département	12
Une hausse des demandes d'emploi plus forte chez les hommes mais un impact également important chez les seine-et-marnaises.....	12
Une forte hausse du nombre de demandeurs et de demandeuses d'emploi dans les zones d'emploi de Marne-la-Vallée et Coulommiers	14
 Une augmentation des bénéficiaires d'aides sociales en Seine-et-Marne à l'exception des bénéficiaires de la Garantie jeunes.....	15
Une hausse importante du nombre de foyers bénéficiaires du RSA	16
Une hausse conséquente des bénéficiaires d'une aide au logement	17
Une baisse du nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes, un impact de la crise sanitaire sur le dispositif davantage qu'une baisse de la précarité chez les jeunes	19

Cette étude rapide dresse un premier bilan des effets de la crise du COVID-19 sur la précarité en Seine-et-Marne. Cette crise a eu un fort impact économique et a contribué à une hausse importante du nombre de demandeurs d'emploi et du nombre de bénéficiaires d'aides sociales (foyers bénéficiaires du RSA et d'allocations logements). Une légère baisse du nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes, un dispositif s'adressant aux jeunes précaires, est à souligner bien qu'il traduit davantage l'impact de la crise sanitaire sur le dispositif en lui-même qu'une baisse de la précarité chez les jeunes seine-et-marnais, qui sont les plus affectés par l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois.

Une augmentation importante du nombre de demandeurs d'emploi en lien avec la crise sanitaire

Une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle et une baisse des demandeurs d'emploi en activité réduite en Ile-de-France

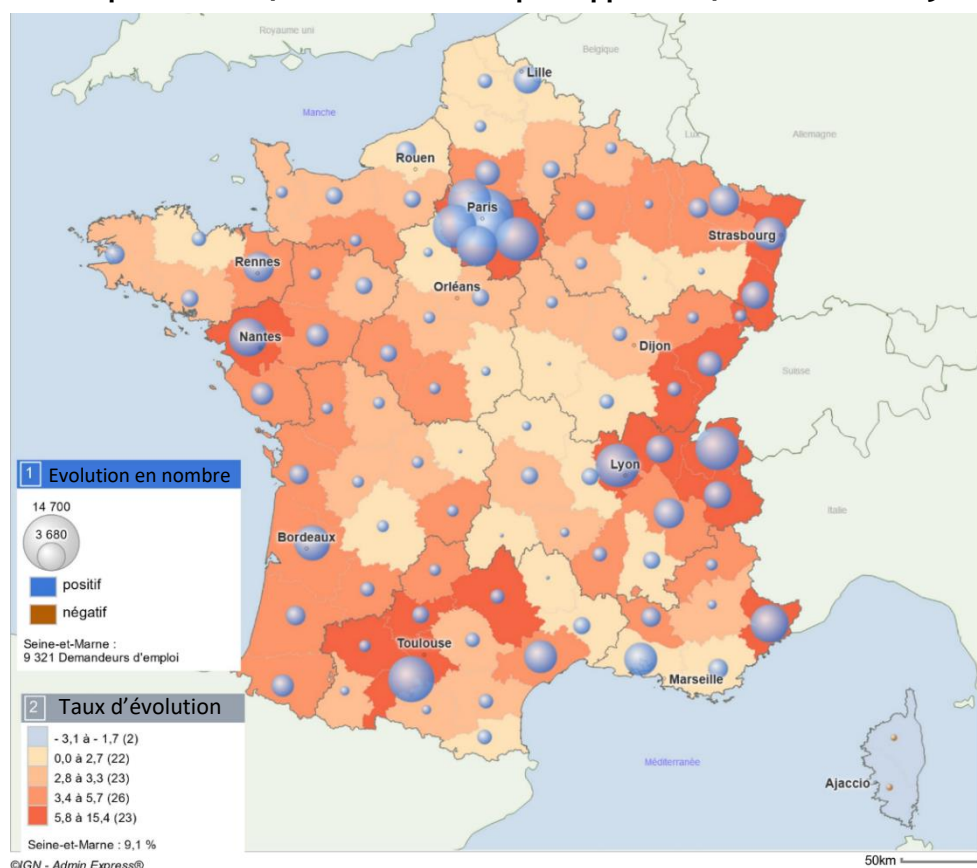
Outre l'augmentation de la mortalité, la pandémie de COVID-19 a eu un impact économique fort sur l'emploi, de même que certaines mesures prises pour endiguer la crise sanitaire telles que les confinements qui ont engendré un arrêt ou un très fort ralentissement dans certains secteurs d'activité et ce malgré des mesures d'accompagnement comme l'activité partielle, le recours au télétravail, les plans de soutiens aux entreprises, etc. Même si les données sur les demandeurs d'emploi ne permettent pas de déterminer la cause de ces demandes (et donc d'établir un lien direct avec le COVID-19), il est tout de même possible de s'intéresser à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi par rapport aux années précédentes.

Méthodologie : Dans cette étude rapide, le choix a été fait de se focaliser sur une comparaison du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (par catégorie, sexe et tranches d'âge) lors du 4^{ème} trimestre 2020 comparé à ceux inscrits au 4^{ème} trimestre 2019. Une analyse des tendances concernant les demandes d'emploi entre 2009 et 2019 a déjà été réalisée dans une précédente publication, « Le Portrait social de la Seine-et-Marne » (octobre 2020), sur laquelle cette étude s'appuiera pour les précédentes tendances. L'évaluation de l'impact de la crise sanitaire se fera à deux échelles géographiques : celle des départements et celles des zones d'emploi.

Au dernier trimestre 2020, 5 781 759 personnes sont demandeuses d'emploi de catégories A, B et C¹ en France métropolitaine dont 1 067 967 pour la seule région francilienne et 111 419 en Seine-et-Marne. Comparé au dernier trimestre 2019, la hausse des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C représente 265 626 demandeurs supplémentaires pour la France métropolitaine (soit une hausse de + 4,8%). Cette augmentation est considérablement plus élevée pour l'Ile-de-France (+ 8,6%, soit 84 828 demandeurs d'emploi de plus) et la Seine-et-Marne (+9,1%, + 9321 demandeurs d'emploi). Le département se classe en effet au 7^{ème} rang des départements français pour lesquels la hausse des demandeurs d'emploi de catégories ABC a été la plus forte.

¹ Les demandeurs d'emploi ABC sont ceux tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi sans emploi, la catégorie B aux demandeurs ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois), et la catégorie C aux demandeurs d'emplois ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (ABC) en France métropolitaine au 4^{ème} trimestre 2020 par rapport au 4^{ème} trimestre 2019



Source : DARES - open data - 2019 – 2020

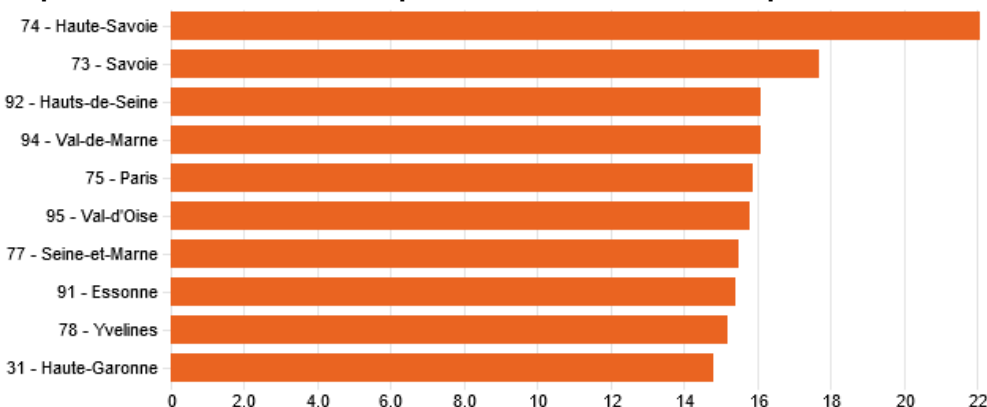
Si la hausse du nombre de demandeurs d'emploi ABC entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 4^{ème} trimestre 2020, a concerné l'ensemble de la France métropolitaine (à l'exception de la Corse), elle a été plus importante en Ile-de-France, dans les départements frontaliers à l'est, ainsi qu'en Loire-Atlantique et dans la région toulousaine.

Les départements franciliens ont également été les plus impactés par la hausse des demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle (catégorie A), à l'échelle de la France métropolitaine : ils se classent aux premiers rangs où la hausse est la plus forte (à l'exception de la Seine-Saint-Denis). Seules la Savoie et la Haute-Savoie ont été

davantage impactées et occupent les deux premiers rangs. Suit la Haute-Garonne, au 10^e rang avec une hausse de +14,8% du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A représentant 11 347 demandeurs d'emploi supplémentaires.

Au dernier trimestre 2020, il y a ainsi 3 639 686 demandeurs d'emploi sans activité professionnelle en France métropolitaine (soit une hausse de 8% par rapport à 2019, + 271 014 demandeurs). L'Ile-de-France compte 755 179 demandeurs d'emploi de catégorie A au 4^{ème} trimestre 2020, c'est 100 947 de plus qu'au dernier trimestre 2019 (soit une hausse de +15,4%).

Taux d'évolution des demandeurs d'emploi de catégorie A des 10 départements de France métropolitaine avec les hausses les plus fortes

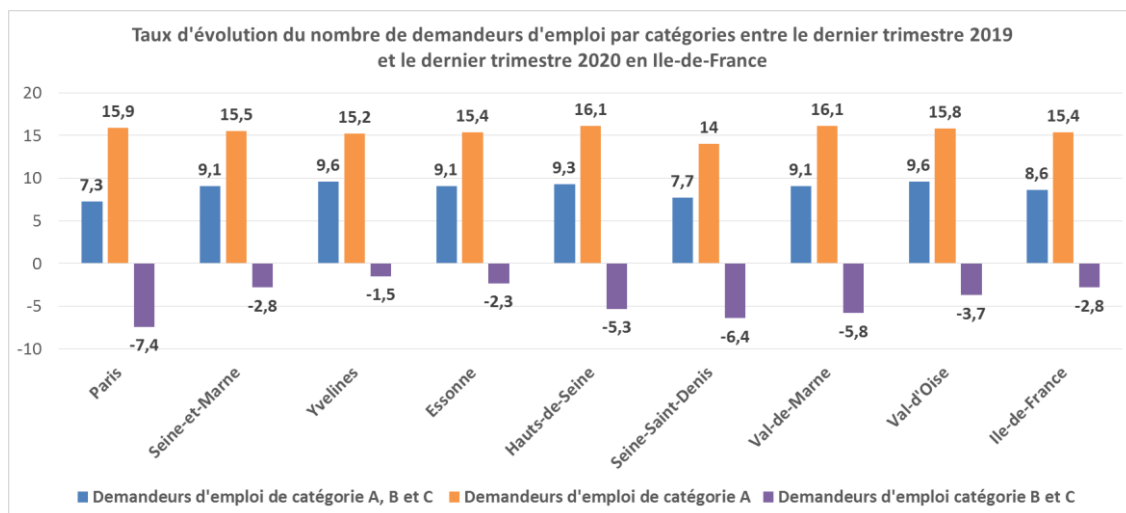


Source : DARES - open data - 2019 – 2020

La Seine-et-Marne (+15,5%), avec 77 668 demandeurs d'emploi de catégorie A au dernier trimestre 2020 (soit 10 310 de plus par rapport au dernier trimestre 2019) se classe au 7^{ème} rang des départements de France métropolitaine les plus impactés et au 5^{ème} rang des

départements franciliens où cette hausse a été la plus forte.

Au sein de l'Ile-de-France, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne sont les deux départements où l'augmentation a été la plus importante avec +16,1% soit respectivement 12 801 et 11 735 demandeurs d'emploi de catégorie A supplémentaires. A l'inverse, la Seine-Saint-Denis est le département où la hausse a été la plus faible quoique importante (+14% soit + 16 403 demandeurs d'emploi de catégorie A). Cela peut s'expliquer par le fait qu'avant la crise sanitaire, le département séquan-dyonisien comptait déjà de nombreux demandeurs d'emploi.



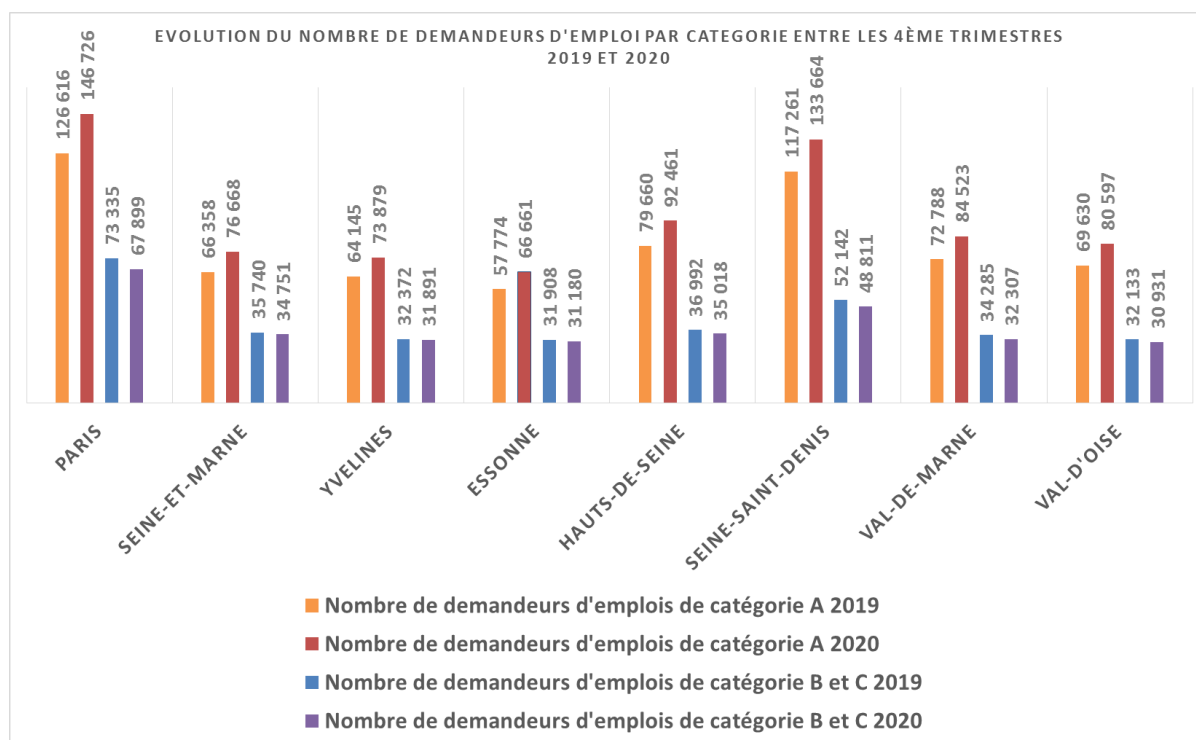
Source : DARES open data 2019-2020

Au dernier trimestre 2020, une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) a concerné l'ensemble de l'Ile-de-France, mais de manière plus ou moins forte selon les départements. Ainsi la baisse a été plus forte à Paris (-7,4%, soit - 5 436 demandeurs), en Seine-Saint-Denis (-6,4%, - 3 331 personnes) et dans le Val-de-Marne (-5,8%, soit - 1978 demandeurs d'emploi). En Seine-et-Marne, 34 751 personnes sont demandeuses d'emploi en activité réduite (catégories B et C) en 2020, c'est 989 personnes de moins par rapport au dernier trimestre 2019, soit une baisse de -2,8%. La Seine-et-Marne se classe ainsi au 8^{ème} rang de France métropolitaine où cette baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories B et C est la plus conséquente, témoignant d'une baisse importante quoique plus faible par rapport à ses voisins franciliens.

Ce phénomène de hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et de baisse du nombre de demandeurs d'emploi ayant une activité réduite (B et C) va a contrario de la tendance observée ces dernières années. En effet, entre 2015 et 2019, la tendance était à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (660 demandeurs en moins) tandis que le nombre de demandeurs d'emploi des catégories B (+ 630 supplémentaires) et C augmentait dans des proportions plus importantes encore (+3 280 demandeurs).

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce changement de situation. D'une part, l'hypothèse négative et probable que certaines personnes qui étaient demandeuses d'emploi de catégories B et C (en activité réduite, ayant des contrats de travail avec un faible volume horaire) ont pu perdre leur emploi à cause du COVID-19 et basculer dans la catégorie A, provoquant par effet de glissement une hausse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle. D'autre part l'hypothèse plus positive mais moins crédible selon laquelle certains demandeurs d'emploi de catégorie B, C auraient retrouvé un chemin vers l'emploi. Alors qu'en parallèle des personnes bien intégrées au marché de l'emploi et non inscrites sur les listes de pôle emploi aient perdu leur emploi de manière définitive pour rejoindre la catégorie A.

Le fait pour certains demandeurs d'emploi en activité réduite (catégorie B et C) de se retrouver sans aucune activité professionnelle peut être corrélé à l'arrêt ou au très fort ralentissement de l'activité dans certains secteurs tels que la restauration, l'hôtellerie, le tourisme, qui emploient des personnes en « extra » (contrat à durée déterminée d'usage constant) ou en intérim dans d'autres secteurs (transport, logistique, industrie, commerce, ...) et dont les missions ont pu être interrompues. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A peut aussi être corrélée à un non-renouvellement de contrats de personnes en CDD ou en emploi précaire². Cela touche notamment les jeunes « qui ont été touchés de plein fouet par l'arrêt brutal de l'économie et en particulier la réduction des embauches, des stages et l'arrêt de facto de l'économie informelle (petits jobs comme les babysittings, etc.). Plus souvent en CDD que leurs aînés, ils ont été plus nombreux à ne pas voir renouveler un contrat de travail »³.



Source : DARES OPEN Data 2019-2020

Cette hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A et la baisse des demandeurs d'emploi de catégorie B et C contribuent ainsi à l'augmentation de la part des demandeurs d'emploi de catégorie A, déjà élevée en Ile-de-France comparé à la France métropolitaine (63%). Alors que les demandeurs d'emploi de catégorie A représentaient 66,5% des demandeurs d'emploi franciliens en 2019, ils représentent désormais 70,7% des demandeurs d'emploi au dernier trimestre 2020. C'est également le cas en Seine-et-Marne, où les demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle représentent désormais 68,8% des demandeurs d'emploi contre 66,5% au dernier trimestre 2019.

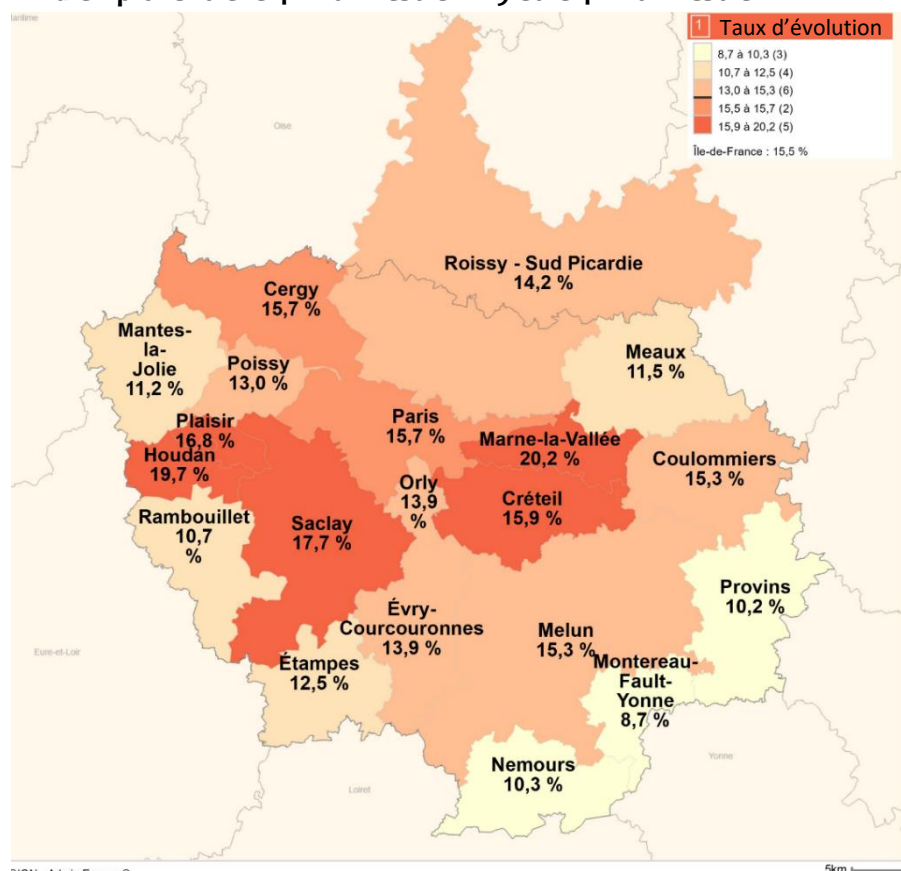
² Selon l'Insee, les emplois précaires correspondent aux statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée : intérim, apprentissage, emplois jeunes, CES (Contrats Emploi Solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée : CDD (Contrats à Durée Déterminée), contrats courts, saisonniers. En Seine-et-Marne en 2017, 12,1% des salariés de 15 à 64 ans sont en emploi précaire, soit 67 745 personnes selon le recensement de la population (RP 2017).

³ Mathieu Perona (dir.) et Claudia Senik (dir.), *Le bien-être en France. Rapport 2020*, Février 2021, 163 pages.

Marne-la-Vallée : la zone d'emploi la plus impactée par la hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A en Ile-de-France

Précautions méthodologiques : Malgré la rénovation des zones d'emploi en 2020 par l'Insee et la DARES, les dernières données sur les demandeurs d'emploi par zones d'emploi continuent à s'appuyer sur les zones d'emploi de 2010. Quelques précautions méthodologiques sont donc d'usage concernant ces zones d'emploi. Tout d'abord, elles ne suivent pas les limites administratives des départements. Ainsi la Seine-et-Marne est divisée en 10 zones d'emplois dont 4 comportent des communes hors département : Paris (seules 7 communes en Seine-et-Marne), Roissy-Sud-Picardie (47 communes en Seine-et-Marne sur 392, cette zone d'emploi est à cheval sur 5 départements), Créteil (31 communes seine-et-marnaises sur 54) et enfin Marne-la-Vallée (39 communes seine-et-marnaises, seules 3 communes de cette zone d'emploi ne font pas partie du département). Il n'est pas possible avec ces données de concentrer l'analyse uniquement sur les communes seine-et-marnaises. Si l'impact est peu important pour Marne-la-Vallée, il est plus conséquent par exemple pour la zone d'emploi Roissy Sud Picardie.

Taux d'évolution des demandeurs d'emploi de catégorie A par zones d'emploi entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 4^{ème} trimestre 2020



Source : DARES - open data - 2019 – 2020

La hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A s'observe dans l'ensemble des zones d'emploi seine-et-marnaises et franciliennes, de manière plus ou moins forte. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle a ainsi été très forte dans certaines zones d'emplois : Marne-la-Vallée (+20,2% soit 3390 demandeurs d'emplois supplémentaires), Houdan (19,7%), Saclay (17,7%), Créteil (15,9%, soit 4130 demandeurs supplémentaires).

L'augmentation du nombre de demandeurs de catégorie A est ainsi particulièrement forte à Marne-la-Vallée qui est la zone d'emploi francilienne la plus impactée et qui se classe également au 7^{ème} rang des zones d'emploi où la hausse a été la plus

forte à l'échelle nationale. Cette zone très spécialisée dans le tourisme avec l'implantation de Disneyland-Paris (premier employeur mono-site de France avec 17 000 employés) a été fortement impactée par la crise sanitaire. Comme le rappelle cet article de France info⁴ : « Disneyland Paris revendique au total 56 000 emplois directs, indirects, ou induits. Le parc fait vivre tout un écosystème, actuellement figé. Les sous-traitants souffrent et l'effet domino se vérifie à la mission locale de Lagny-sur-Marne. "Disney n'a pas une seule offre, soupire Maria

⁴Benjamin Illy, « Le poumon économique de la zone s'est arrêté » : la fermeture de Disneyland Paris fragilise toute l'économie locale ». Radio France, le 2 avril 2021. Lien cliquez [ici](#)

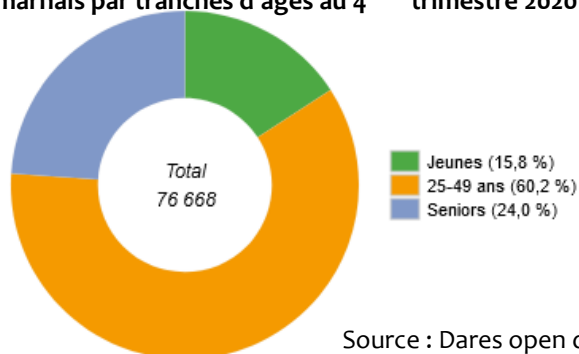
Ferreira, la directrice. Pour nous, cela représente des centaines d'emplois et stages qui ne sont pas disponibles. Nous sommes un bassin d'emploi où le tourisme est notre lumière. »

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) a ainsi été plus importante à l'ouest et au nord de la Seine-et-Marne, les zones d'emploi de Melun (+15,3%, + 2 930 demandeurs) et Coulommiers (+15,3% soit + 440 demandeurs) font également partie des zones d'emploi de Seine-et-Marne les plus impactées. Les demandeurs d'emplois supplémentaires sont nombreux au sein de la zone d'emploi Roissy-Sud-Picardie, + 14 290 demandeurs d'emploi soit une hausse de +14,2%. Cette zone d'emploi comptait déjà de nombreux demandeurs d'emploi avant la crise sanitaire, avec 100 900 demandeurs d'emploi de catégorie A au dernier trimestre 2019, c'est la deuxième zone d'emploi d'Ile-de-France concentrant le plus de demandeurs d'emploi après Paris (392 300 demandeurs en 2019). Néanmoins, il faut souligner l'impact sur le secteur aéroportuaire, avec l'arrêt brutal des vols internationaux et la fermeture de terminaux des grands aéroports dont celui de Roissy-Charles de Gaulle. En mars 2021, l'aéroport, qui tourne toujours au ralenti, pourrait perdre un tiers de ses postes directs et indirects (20 à 30 000 postes) d'ici à 2022.⁵ Certaines zones d'emploi franciliennes, habituellement fortement employeuses, ont ainsi été considérablement affectées par les effets de la crise sanitaire sur l'économie et l'emploi, engendrant une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi dans ces territoires. A l'inverse, les zones d'emploi du sud et de l'est du département ont connu les hausses du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A les plus faibles d'Ile-de-France, avec + 8,7% pour la zone d'emploi de Montereau-Fault-Yonne (+250 demandeurs), + 10,2% pour celle de Provins (+220 demandeurs) et +10,3% pour Nemours (+260 demandeurs supplémentaires).

Concernant la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B et C, celle-ci a également été généralisée au sein des zones d'emploi franciliennes. C'est à Marne-la-Vallée (-7,6%, -660 demandeurs), Paris (-5,6%, - 11 580 demandeurs) et Meaux (-5,3%, - 230 demandeurs) que cette baisse a été la plus prononcée. A Roissy-Sud-Picardie, la baisse des demandeurs d'emploi de catégorie B et C représente 1 820 demandeurs de moins, soit -3,8% par rapport au 4^{ème} trimestre 2019. Seules quelques zones d'emplois en Seine-et-Marne ont connu une augmentation très légère du nombre de demandeurs d'emploi qui ont une activité réduite : Melun (+0,2%), Montereau-Fault-Yonne (+0,8%) et Provins (+1,8%) mais cela ne représente respectivement que 20, 10 et 20 demandeurs d'emploi de catégorie B et C supplémentaires

Une augmentation des demandes d'emploi plus importante chez les jeunes bien qu'elle impacte toutes les catégories d'âges

Répartition des demandeurs d'emplois (catégorie A) seïne-et-marnais par tranches d'âges au 4^{ème} trimestre 2020



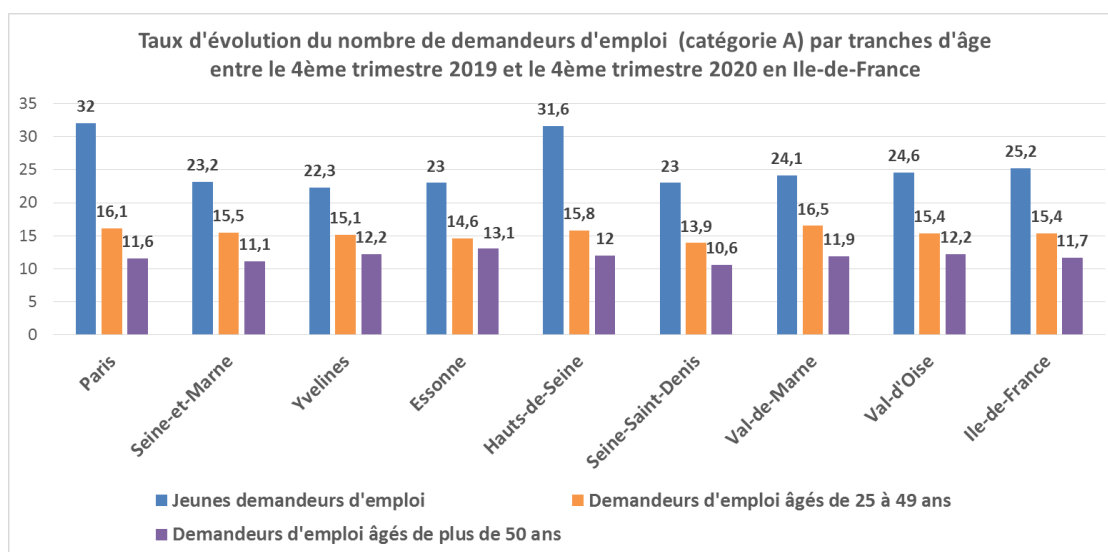
Source : Dares open data 2020

En Seine-et-Marne, les 25-49 ans sont les plus nombreux parmi les demandeurs d'emploi (catégorie A) ils représentent 46 190 personnes au dernier trimestre 2020, suivi des seniors (18 367 personnes) et enfin des jeunes de moins de 25 ans (12 111 demandeurs d'emploi).

⁵ Guy Dutheil, « Jusqu'à 30 000 emplois pourraient disparaître à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle », *Le Monde*, 2 mars 2021. Lien : [cliquez-ici](#).

Au dernier trimestre 2020, comme en 2019, la Seine-et-Marne est le département francilien qui compte la part la plus importante de jeunes parmi les demandeurs d'emploi (15,8%). A l'inverse, la part des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (seniors) est la deuxième plus faible de la région (24%), derrière l'Essonne (23,8%).

La hausse des demandes d'emploi au dernier trimestre 2020 a concerné toutes les catégories d'âge mais ce sont les jeunes qui ont été les impactés : +23,2%, soit 2 280 jeunes demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle supplémentaires dans le département. Cette augmentation est considérable et classe la Seine-et-Marne au 5^{ème} rang des départements de France métropolitaine pour lesquels la hausse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi a été la plus forte. La Seine-et-Marne est également le 5^{ème} département francilien le plus impacté, néanmoins moins que Paris (32% soit 2 891 jeunes demandeurs d'emploi de plus), les Hauts de Seine (+31,6%, + 2129 jeunes) ou encore le Val d'Oise (+24,6%, + 2 202 jeunes demandeurs d'emploi).



Source : Dares open data 2019-2020

La hausse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi seine-et-marnais a ainsi été considérable, 1,5 fois supérieure à la hausse chez les 25-49 ans et deux fois supérieure à celle observée chez les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus du département. Si la crise sanitaire a davantage engendré un surcroît de décès chez les seniors, les jeunes ont été très impactés par les conséquences du COVID-19 sur l'emploi, comme le souligne l'Insee lors du premier confinement⁶ : « *Étant les plus à risque d'occuper des emplois temporaires, les jeunes récemment entrés sur le marché du travail ont été les premières victimes de la chute brutale de l'activité économique* ». En dehors du confinement, pour Anne Brunner (directrice de recherche à l'Observatoire des inégalités) la pandémie a accentué un phénomène qui existait déjà puisqu'elle rappelle que « *la part des jeunes qui vivent sous le seuil de pauvreté a très fortement crû ces quinze dernières années, passant de 8 % à 13 %. Soit une progression de plus de 50 %. Cette catégorie de population est en effet la plus touchée par l'augmentation du chômage et du travail précaire. Leur période d'insertion (stage, apprentissage, CDD) pour accéder au CDI dure de plus en plus longtemps. La baisse d'activité économique liée à la crise sanitaire les touche de plein fouet.* »⁷.

⁶ Pauline Givord, Julien Silhol, « Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages », Insee Première, n°1822, 14 octobre 2020. Lien vers l'article : cliquez [ici](#).

⁷ Anne Brunner, Observatoire des inégalités, « La baisse d'activité économique touche les jeunes de plein fouet », 27 janvier 2021. Lien vers l'article : cliquez [ici](#).

Néanmoins, cette crise ne touche pas tous les jeunes de la même façon, ainsi Dominique Redor (chercheur associé au Centre d'Etudes du Travail et de l'Emploi) rappelle que « *l'impact de la crise est très différencié suivant les secteurs et les types d'emploi. Les secteurs qui ont perdu le plus d'emplois se trouvent dans les services tels que la restauration, hôtellerie, le tourisme, le commerce traditionnel. Les activités correspondantes emploient une main d'œuvre peu ou pas qualifiée. A l'inverse, les activités qui résistent le mieux sont à haute valeur ajoutée. Il s'agit des celles qui sont liées à l'économie numérique, à l'informatique, et la recherche-développement qui emploient des personnes hautement qualifiées* »⁸. Ainsi la crise pourrait encore renforcer ces inégalités sur le marché du travail, défavorable aux jeunes les moins diplômés, comme le confirme Anne Brunner : « *C'est chez les moins diplômés que l'on trouve la plus grosse part de jeunes travailleurs qui commencent par de longues périodes d'alternance CDD-chômage. Quand la crise est là, les jeunes peu diplômés encaissent le choc en premier* » (Ibid.).

Nombre et évolution des demandeurs d'emplois (catégorie A) par tranches d'âge en Seine-et-Marne en 2020

	4 ^{ème} trimestre 2019	4 ^{ème} trimestre 2020	Evolution en nombre	Taux d'évolution (%)
Jeunes de moins de 25 ans	9 831	12 111	2 280	23,2
25-49 ans	40 001	46 190	6 189	15,5
50 ans et plus	16 525	18 367	1 842	11,1
Toutes tranches d'âges	66 357	76 668	10 311	15,5

Source : Dares open data 2019-2020

Les seine-et-marnais de 25 à 49 ans sont les seconds plus impactés, avec une hausse des demandeurs d'emploi de +15,5%, soit 6 189 demandeurs supplémentaires pour cette catégorie d'âge. Cela classe le département au 4^{ème} rang des départements franciliens les plus impactés (et au 5^{ème} rang de France métropolitaine).

Le nombre de demandeurs d'emploi seniors (50 ans et plus ici) a également augmenté de manière significative : + 11,4% soit 1 842 seniors seine-et-marnais demandeurs d'emploi supplémentaires. Cette hausse des seniors demandeurs d'emploi est toutefois la 2^{ème} plus faible d'Ile-de-France, derrière la Saint-Saint-Denis (+10,6%, + 3 421 seniors). Les autres départements de grande couronne ont été davantage impactés pour cette classe d'âge : +13,1% de seniors demandeurs d'emploi supplémentaires en Essonne (soit + 1 841 personnes), +12,2% pour les Yvelines (+2 074 demandeurs) et le Val d'Oise (+2 166 demandeurs d'emploi). Néanmoins, même si la Seine-et-Marne a été moins affectée que d'autres départements franciliens concernant la hausse des demandeurs d'emploi chez les 50 ans et plus, cette augmentation a été conséquente à l'échelle de la France et classe la Seine-et-Marne au 12^{ème} des départements français les plus impactés.

Par ailleurs si en 2020 les seniors ont été moins touchés par la hausse du nombre de demandes d'emplois, ils pourraient l'être davantage dans les prochaines années en lien avec l'impact de la crise sanitaire sur le marché du travail. En effet, selon l'économiste Bruno Ducouvré : « *En 2020, les seniors ont été protégés, ils sont davantage en CDI que les salariés moins âgés et ont plus bénéficié de l'activité partielle. Sur les deux ou trois années qui viennent, il se peut que l'on assiste à une montée des faillites d'entreprises et que l'on observe des restructurations massives. Les entreprises vont alors devoir ajuster l'emploi pour compenser les pertes liées à la*

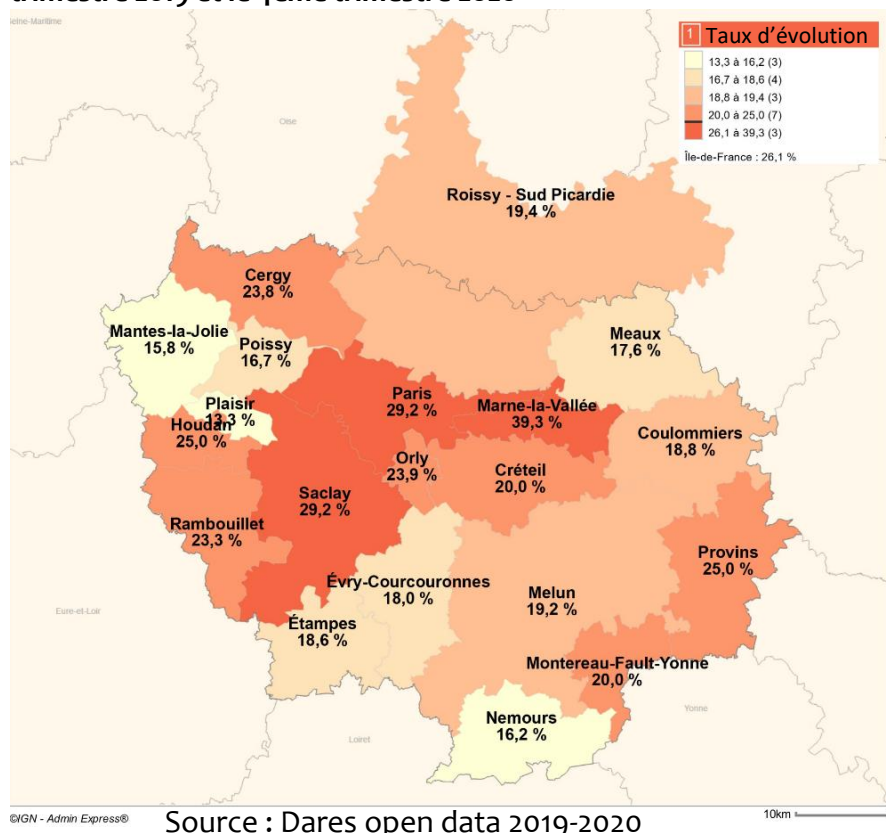
⁸ Dominique Redor, « Le chômage des jeunes face à la COVID-19 », 2020. Lien vers l'article : cliquez-[ici](#).

crise du Covid-19. L'impact social serait alors moins ciblé sur les jeunes et dériverait davantage sur les seniors, qui touchent des rémunérations plus élevées »⁹.

L'impact du COVID-19 sur l'emploi a été important en Seine-et-Marne avec une hausse du nombre de demandeurs d'emploi pour toutes les catégories d'âge, ce qui bouleverse les tendances précédemment observées. Entre 2015 et 2019, la tendance était à la baisse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi (- 8%) ainsi qu'à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de 25 à 49 ans (dans des proportions moindres, -2,1%). De plus, si entre 2015 et 2019, le nombre de demandeurs seniors avait augmenté de +6,6%, la hausse observée en 2020 est plus importante (+11,1%).

Les jeunes très impactés dans la zone d'emploi de Marne-la-Vallée

Taux d'évolution du nombre de jeunes demandeurs d'emploi de catégorie A par zone d'emploi en Ile-de-France entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 4^{ème} trimestre 2020



En 2020, c'est dans la zone d'emploi de Marne-la-Vallée que la hausse des jeunes demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle (catégorie A) est la plus forte : +39,3% soit 810 jeunes en recherche d'emploi supplémentaires par rapport au dernier trimestre 2019. Cette augmentation est la plus forte d'Ile-de-France mais également la 3^{ème} plus importante des zones d'emploi de France métropolitaine, derrière la zone d'emploi Le Mont blanc (+48,6% de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans) et Figeac (+42,1%, dans le Lot).

A l'échelle francilienne, les jeunes vivant dans les zones d'emploi de Paris (29,2% de hausse des demandes d'emploi) et Saclay

(29,2%) ont également été plus nombreux à demander un emploi, 8 550 de plus dans la zone d'emploi de Paris et 1 670 à Saclay.

En Seine-et-Marne, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a également beaucoup augmenté dans les zones d'emploi de Provins (+25 %, + 90 jeunes) et Montereau-Fault-Yonne (+20%, + 90 jeunes), ainsi que dans la zone d'emploi de Melun (+19,2% soit +540 jeunes). Créteil et Roissy-Sud-Picardie, des zones d'emploi à cheval sur plusieurs départements, ont également connu des hausses conséquentes du nombre de jeunes demandeurs d'emploi, respectivement +20% et +19,2%, cela représente 720 et 2 700 jeunes en recherche d'emploi supplémentaires. Dans la zone d'emploi de Nemours, où la population est plus âgée, les

⁹ Bruno Ducouvré, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques, « Emploi : Les seniors risquent de payer une partie du coût de la crise du COVID-19. », *Le Parisien*, 24 février 2021. Lien : [cliquez-ici](#).

jeunes ont été un peu moins impactés par la hausse des demandes d'emploi (+16,2% soit + 60 jeunes demandeurs).

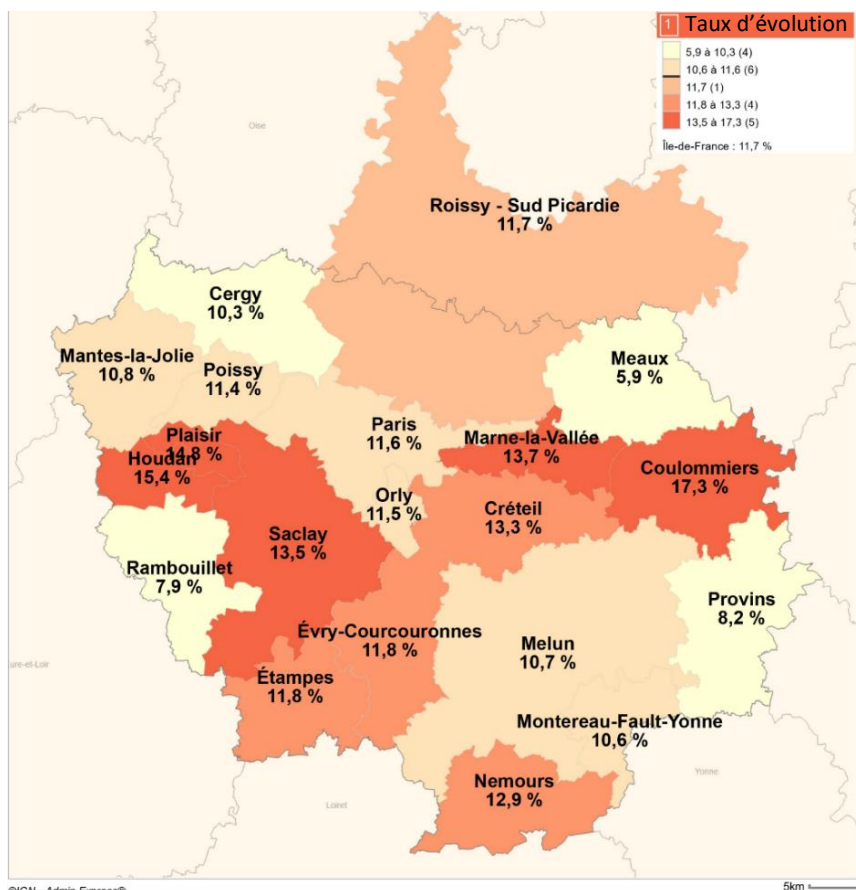
Une augmentation des seniors seine-et-marnais demandeurs d'emploi plus forte dans les zones d'emplois de Coulommiers, Marne-la-Vallée et Nemours

Si l'emploi des seniors semble avoir été moins impacté par la crise sanitaire que celui des jeunes, ils sont plus nombreux à être devenus demandeurs d'emploi (de catégorie A) dans les zones d'emploi de Coulommiers (+17,3%, soit + 130 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus), Marne-la-Vallée (+13,7%, +580 personnes) et Nemours (+12,9%, +90 personnes). L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus à Coulommiers est particulièrement élevée : c'est la zone d'emploi la plus impactée à l'échelle francilienne et la 9^{ème} à l'échelle de la France métropolitaine pour cette catégorie d'âge.

La zone d'emploi de Créteil, pour moitié seine-et-marnaise, a également été impactée (+13,3%, + 870 seniors demandeurs d'emploi) mais il n'est pas possible de déterminer si ce sont les seniors vivant en Seine-et-Marne qui ont été demandeurs d'emploi supplémentaires ou ceux vivant en Essonne et dans le Val de Marne. Des zones d'emploi de l'ouest francilien ont également connu une hausse des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, notamment celles d'Houdan (+15,4%) de Plaisir (+14,8%) et Saclay (+13,5%).

Les zones d'emploi du nord de la région, de Mantes-La-Jolie à Meaux, semblent avoir été moins touchées par la hausse des demandes d'emploi chez les seniors, de même que pour les zones d'emploi de Provins (+8,2%, +50 demandeurs d'emploi), Montereau-Fault-Yonne (+10,6%, +70 personnes) et Melun (+10,7%, + 500 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus). Roissy-Sud-Picardie, une zone d'emploi fortement employeuse étendue sur plusieurs départements, compte de nombreux demandeurs d'emplois de 50 ans et plus supplémentaires (+3 070), bien qu'en proportion la hausse a été moins forte (+11,7%).

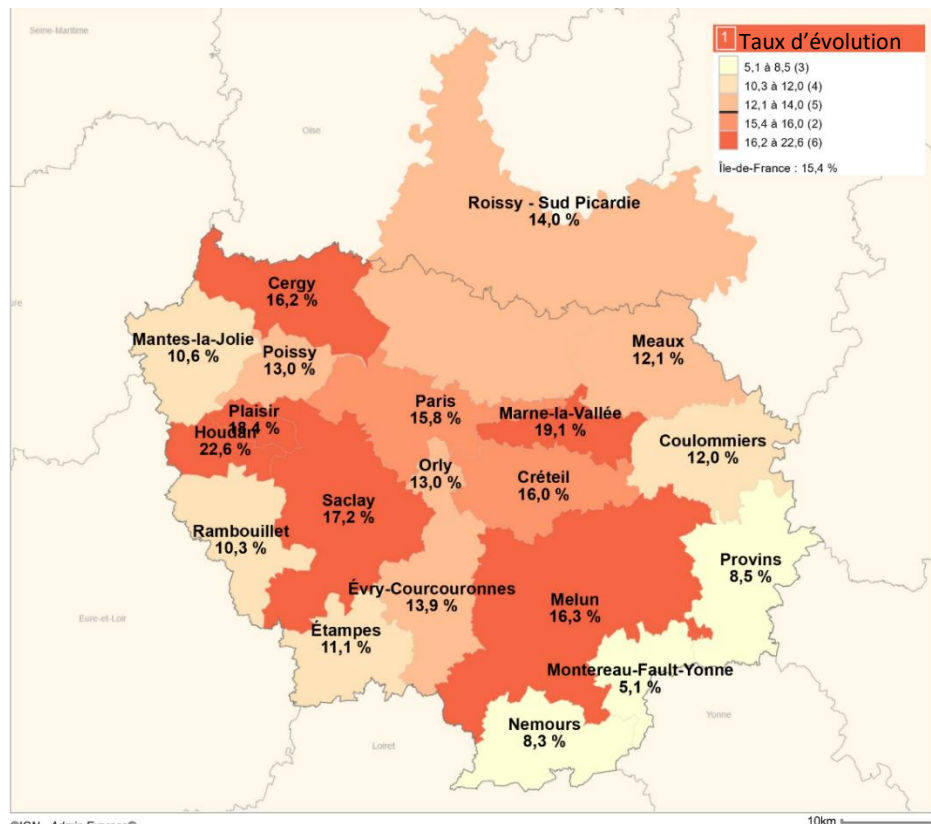
Taux d'évolution du nombre de seniors demandeurs d'emploi (catégorie A) par zone d'emploi en Ile-de-France entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 4^{ème} trimestre 2020



Source : Dares open data 2019-2020

Les 25-49 ans moins impactés à l'est et au sud de la Seine-et-Marne, mais davantage à l'ouest du département

Taux d'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 25 à 49 ans par zone d'emploi en Ile-de-France entre le 4^{ème} trimestre 2019 et



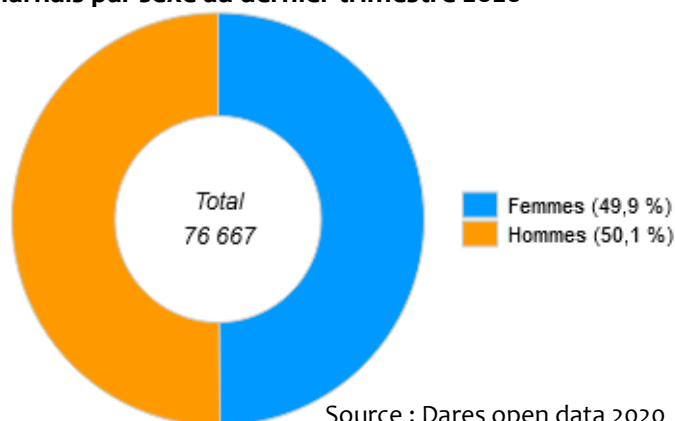
Source : Dares open data 2019-2020

également étaient les plus impactées tandis qu'à l'échelle francilienne les zones d'emploi de Saclay, Plaisir et Houdan ont connu des hausses conséquentes, de même que celle de Cergy.

A l'inverse, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi chez les 25-49 ans a été faible dans les zones d'emploi de l'est et du sud de la Seine-et-Marne : + 5,1% à Montereau-Fault-Yonne (+90 demandeurs d'emplois), +8,3% à Nemours (+120 demandeurs d'emploi) et +8,5% à Provins (+ 100 demandeurs d'emploi), soit les hausses les plus faibles de la région.

Une hausse des demandes d'emploi plus forte chez les hommes mais un impact également important chez les seine-et-marnais

Répartition des demandeurs d'emploi (catégorie A) seine-et-marnais par sexe au dernier trimestre 2020

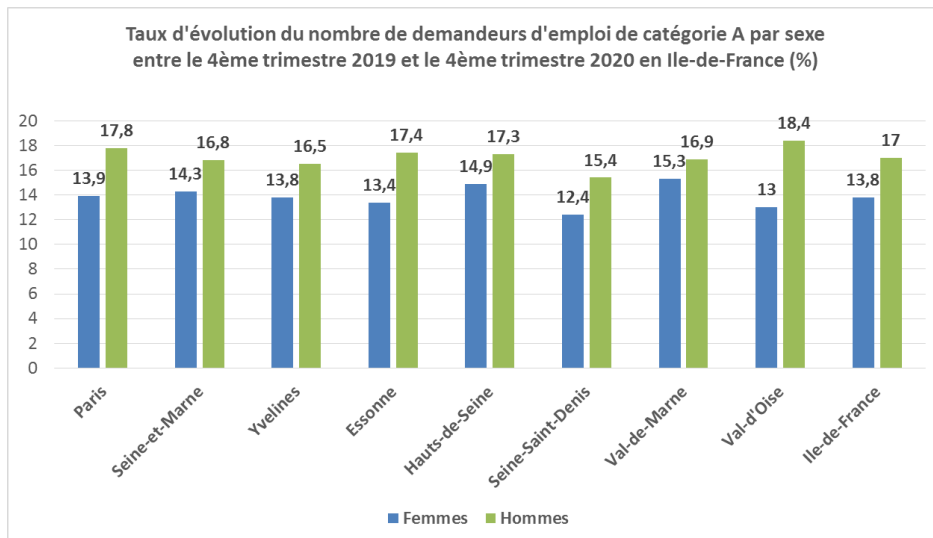


Source : Dares open data 2020

La répartition des demandeurs d'emploi de catégorie A seine-et-marnais par sexe montre un certain équilibre : 49,9% sont des femmes (soit 38 222 demandeuses d'emplois) et 50,1% sont des hommes (38 445 demandeurs d'emploi) au dernier trimestre 2020. La répartition est plus équilibrée qu'à l'échelle de la région, qui compte 366 959 demandeuses d'emploi (48,6%) pour 388 218 demandeurs d'emploi (51,4%) en 2020.

Entre le 4^{ème} trimestre 2019 et le 4^{ème} trimestre 2020, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en Ile-de-France (+17% soit + 56 438 hommes demandeurs d'emplois) a été systématiquement plus forte que la hausse du nombre de demandeuses d'emploi (+13,8%, + 44 506 femmes en demande d'emploi). Ce phénomène s'observe pour tous les départements franciliens.

En Seine-et-Marne, 5 526 hommes supplémentaires sont demandeurs d'emploi (de catégorie A) par rapport au dernier trimestre 2019, soit une hausse de +16,8% contre 9,5% à l'échelle nationale. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi seine-et-marnais au dernier trimestre 2020 est toutefois la 3^{ème} plus faible de la région, devant la Seine-Saint-Denis (+15,4%, soit + 9 401 demandeurs d'emploi) et les Yvelines (+16,5%, +5 388 personnes).



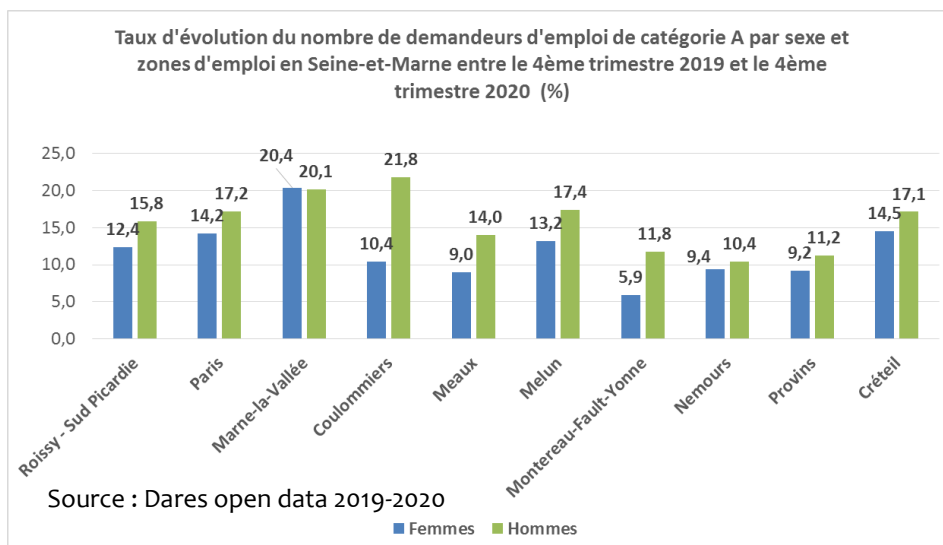
Source : Dares open data 2019-2020

4 783 seine-et-marnaises supplémentaires sont demandeuses d'emploi par rapport à l'an passé, soit une hausse de +14,3%. Cela classe la Seine-et-Marne au 3^{ème} rang des départements franciliens où la hausse du nombre de demandeuses d'emploi a été la plus forte, derrière le Val-de-Marne (15,3%, + 5 495 femmes) et les Hauts-de-Seine (+14,9%, soit 5 950 demandeuses d'emploi de plus). Le département se classe également au 5^{ème} rang des départements de France métropolitaine, 2,2 fois plus forte que la moyenne nationale (+6,5%). L'impact de la crise sanitaire bouleverse les tendances précédemment observées en Seine-et-Marne puisqu'entre 2014 et 2019, le nombre de demandeurs d'emploi avait diminué de -3,3% (1 120 demandeurs de moins) tandis que le nombre de demandeuses d'emploi avait progressé de +7,8% (soit 2 410 femmes supplémentaires).

Si la hausse du nombre de demandes d'emploi a davantage impacté les hommes seine-et-marnais que les femmes du département (+16,8% contre +14,3%), l'écart entre les hommes et les femmes est toutefois moindre que pour d'autres départements franciliens : 2,5 points d'écart en Seine-et-Marne contre 5,4 points pour le Val d'Oise, le département où l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi a été le plus différencié entre les hommes et les femmes. L'impact différencié sur les hommes et les femmes pourrait être en partie mis en relation avec les secteurs d'activité et le fait que le marché du travail est encore fortement sexué. Par exemple les hommes sont toujours surreprésentés dans les secteurs de l'industrie, du transport, de la construction tandis que les femmes sont toujours plus présentes dans les secteurs de la santé (infirmière, aide-soignante, soins à la personne, ...), de l'action sociale, dans la grande distribution (caissières, ...). Par ailleurs, face à la pandémie de COVID-19, des mesures d'accompagnement de l'emploi ont été mises en place (activité partielle, arrêt pour garde d'enfant, télétravail) et ont concerné les femmes comme les hommes. Toutefois les chercheuses en sciences sociales Anne Boring et al. soulignent qu'« À court terme, l'emploi des femmes a été touché dans les mêmes proportions que celui des hommes, mais elles ont été davantage concernées par les arrêts pour garde d'enfant et moins par les destructions d'emploi.

Elles ont été plus nombreuses que les hommes à télétravailler¹⁰». Cela pourrait contribuer à expliquer la hausse systématiquement moins forte du nombre de demandeuses d'emploi par rapport au nombre de demandeurs d'emploi.

Une forte hausse du nombre de demandeurs et de demandeuses d'emploi dans les zones d'emploi de Marne-la-Vallée et Coulommiers



Dans la zone d'emploi de Marne-la-Vallée la hausse du nombre de demandes d'emploi a été conséquente que ce soit pour les femmes (+20,4%, + 1 720 demandeuses d'emploi) ou les hommes (+20,1%), soit 1 670 hommes supplémentaires en recherche d'emploi. C'est le seul territoire francilien où l'augmentation du nombre de demandeuses d'emploi dépasse celle du nombre de demandeurs d'emploi.

Marne-la-Vallée est ainsi la zone d'emploi francilienne où la hausse du nombre de demandeuses d'emploi a été la plus forte dépassant les hausses observées à Saclay (16,9%, + 3690 demandeuses d'emploi) et Houdan (15,5%, + 90 demandeuses), pourtant 2^{ème} et 3^{ème} zones d'emploi les plus impactées pour les femmes franciliennes. En Seine-et-Marne, la hausse du nombre de demandeuses d'emploi a aussi été importante dans les zones d'emploi de Créteil (+14,5%), Paris (+14,2% - dont quelques communes sont en Seine-et-Marne) et Melun (+13,2%), qui ont en commun d'être situées dans la partie ouest urbanisée du département. A l'inverse, les hausses du nombre de demandeuses d'emploi a été beaucoup plus faible à l'est et au sud du département : Montereau-Fault-Yonne (+5,9% soit +90 femmes en recherche d'emploi), Provins (+ 9,2%, + 100 femmes), Nemours (+9,4%, +120 femmes), ainsi qu'à Meaux (+9%, + 390 demandeuses supplémentaires).

Pour les hommes, on observe une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi à Coulommiers par rapport au dernier trimestre 2019 : +21,8% (+ 290 personnes), faisant de cette zone d'emploi la plus impactée d'Ile-de-France après Houdan (+25,9%, +150 hommes demandeurs). Comme déjà évoqué, la hausse a également été importante à Marne-la-Vallée (deuxième zone d'emploi du département la plus impactée) mais aussi à Melun, avec une augmentation de +17,4% par rapport à 2019 (soit 1 670 demandeurs d'emploi supplémentaires). A l'instar des femmes, la hausse du nombre d'hommes demandeurs d'emploi a été moins importante dans les zones d'emploi de Nemours (+10,4%, + 130 demandeurs), Provins (+11,2%, + 120 demandeurs) et Montereau-Fault-Yonne (+11,8%, + 160 hommes).

¹⁰ Anne Boring, Réjane Sénac, Marta Dominguez et al., « La crise sanitaire et les inégalités entre les sexes en France », dans Marc Lazar éd., *Le monde d'aujourd'hui. Les sciences sociales au temps de la Covid*. Paris, Presses de Sciences Po, « Hors collection », 2020, p. 117-131. Les chercheuses soulignent également que les mesures d'accompagnement ne tiennent pas compte de la « division sexuée des rôles qui implique que ce sont toujours les femmes qui aménagent leur carrière professionnelle pour assurer les tâches familiales », ainsi le télétravail a pu contribuer à renforcer la double-journée (travail et s'occuper des tâches domestiques et des enfants) des femmes, même si dans certains cas, la crise sanitaire a pu permettre de renégocier le partage des tâches.

Une augmentation des bénéficiaires d'aides sociales en Seine-et-Marne à l'exception des bénéficiaires de la Garantie jeunes

Méthodologie : Les données publiées dans cette étude sont provisoires et ont fait l'objet d'une estimation par la DREES. Les effectifs des allocataires des Caf ont été estimés par la DREES sur la base de données semi-définitives (Allstat FR2). Observées avec six semaines de recul par rapport au mois de droit, ces données semi-définitives prennent moins bien en compte les situations d'indus (somme trop perçues) et de rappels (somme dues) et sont donc moins précises que les données définitives (Allstat FR6). Le nombre d'allocataires est plus élevé avec les données définitives. Concernant le RSA et les aides au logement, pour estimer le mois manquant m, par exemple juillet 2020, on part des effectifs définitifs observés en m-12 auxquels on ajoute la différence observée entre les effectifs semi-définitifs du mois m et du mois m-12. Dans le cadre de cette étude, les données sont exploitées pour la période de novembre 2020 comparée à novembre 2019 pour les bénéficiaires du RSA et d'une aide au logement. Pour la garantie jeune, c'est le même recul qui s'applique de juillet 2019 comparé à juillet 2020. Les données sur les bénéficiaires de la Garantie jeunes sont des données définitives contrairement à celles concernant les bénéficiaires du RSA et des aides au logement.

La crise sanitaire a accentué la précarité et conduit à une hausse du nombre de bénéficiaires d'aides sociales. Pendant la pandémie, la DREES fournit des données en open data sur les bénéficiaires de prestations de solidarité. Ces prestations (RSA, AAH, Allocation de solidarité spécifique, aide au logement, garantie jeunes) constituent une part conséquente des revenus des ménages pauvres : 30 % du revenu disponible des ménages en situation de pauvreté (au sens où leur niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian) selon la DREES¹¹. De plus, les prestations sociales sont un outil essentiel pour réduire la pauvreté, comme le rappelle l'Observatoire des inégalités : « Si notre système de prestations sociales et d'impôts n'existait pas, le taux de pauvreté en France serait de 22,2 %, et non de 14 %, au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian »¹² en 2016. Les auteurs rappellent néanmoins que « S'ils évitent la plus grande misère, le RSA et l'ASS ne suffisent pas pour vivre correctement. Ils doivent être complétés par d'autres ressources plus ou moins fragiles : aide au logement (quand elle n'est pas déduite), hébergement par un proche, petit boulot non déclaré, soutien familial, etc. ». L'approche par le nombre de bénéficiaires des minimas sociaux permet ainsi de mesurer une pauvreté reconnue administrativement.

S'intéresser à l'évolution du nombre de bénéficiaires d'aides sociales permet donc en partie d'évaluer les effets du COVID-19 sur les personnes précaires, bien que toutes les personnes en situation de précarité n'ont pas recours à ces aides et parfois en particulier les personnes les plus précaires. Pour le RSA et les aides au logement, la notion d'allocataire/bénéficiaire renvoie à celle de foyer¹³ et non d'individu.

Le revenu de solidarité active (RSA) a vocation à assurer un revenu minimum ou à un complément de revenu à un foyer sans ressources ou avec des ressources financières très limitées : en 2020 moins de 565 euros par mois pour une personne seule sans enfants et moins de 867 euros par mois pour un couple sans enfant. Cette aide varie selon la composition du foyer et est ouverte aux personnes de 25 ans et plus ainsi qu'aux jeunes de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître.

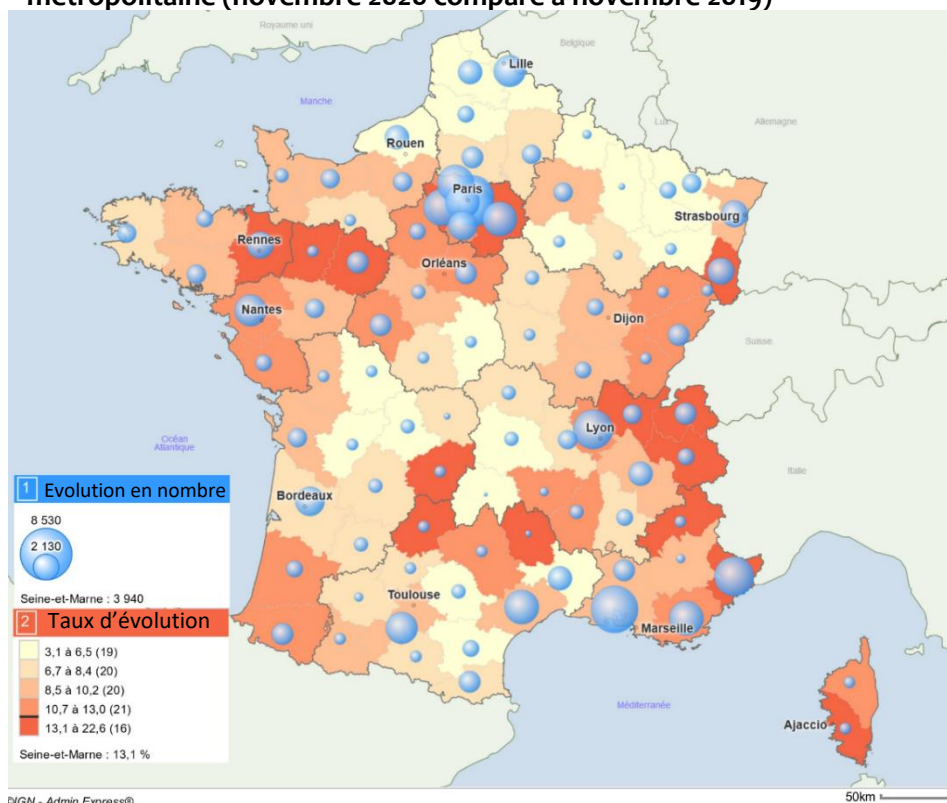
¹¹ Pierre-Yves Cabannes, Mathieu Calvo, Opale Echegu (2020, décembre). « Plus de 2 millions d'allocataires du RSA fin octobre 2020. », DREES, *Études et Résultats*, n° 1175.

¹² Anne Brunner et Louis Maurin (dir.), *Rapport sur la pauvreté en France*. 2^{ème} édition 2020-2021, Observatoire des inégalités, novembre 2020, 104 pages.

¹³ Le foyer bénéficiaire est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et monétaire) et de l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge).

Une hausse importante du nombre de foyers bénéficiaires du RSA

Taux d'évolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA en France métropolitaine (novembre 2020 comparé à novembre 2019)

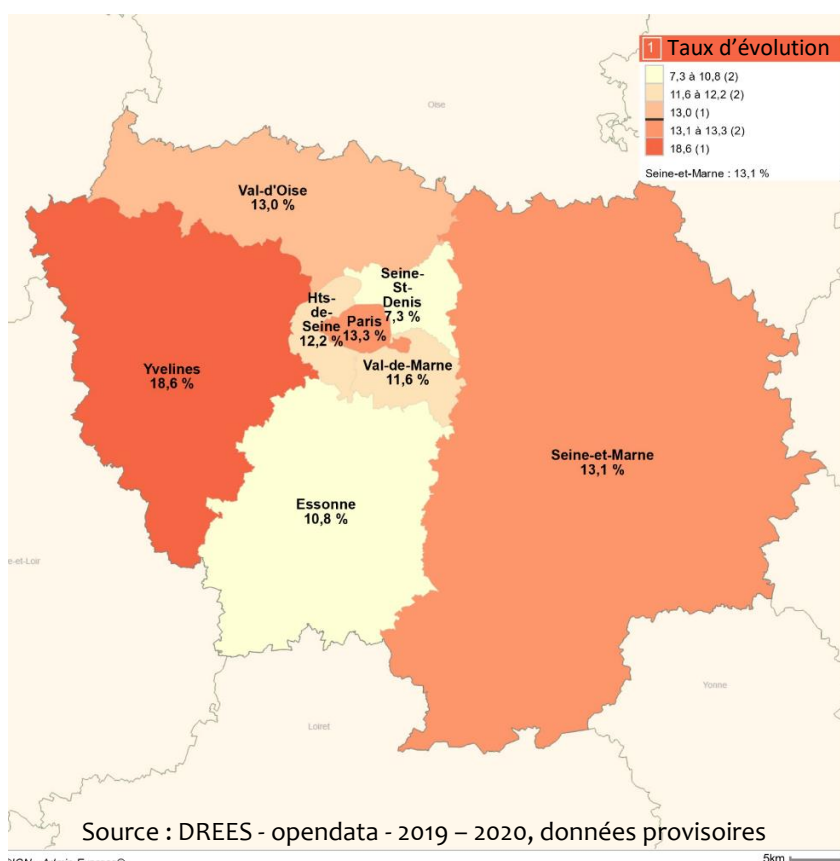


Source : DREES - opendata - 2019 – 2020, données provisoires

En novembre 2020, la France métropolitaine compte 1 864 190 foyers bénéficiaires du RSA, soit une hausse de +9,2% par rapport à novembre 2019, cela représente 156 340 foyers bénéficiaires supplémentaires. En Ile-de-France, ce sont 384 720 foyers qui sont bénéficiaires du RSA, soit une hausse de +11,6% par rapport à novembre 2019 (40 030 foyers bénéficiaires supplémentaires).

L'ensemble des départements ont connu une hausse de leur nombre de foyers bénéficiaires du RSA mais de manière plus ou moins forte : assez faible au nord de la France (+3,1% pour le Nord, département le moins impacté par la hausse) et plus conséquente pour les

Taux d'évolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA en Ile-de-France (novembre 2020 comparé à novembre 2019)



départements frontaliers de l'Italie et de la Suisse : en particulier les Alpes Maritimes (+22,5%), département français ayant connu la plus forte hausse, suivi de la Haute-Savoie (+21,8%). Des territoires plutôt ruraux comme la Corrèze (+17,1%) et la Lozère (+16,1%) ont également été parmi les départements plus touchés par la hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA, de même que la Sarthe (+15,1%) ou la Mayenne (+14,4%).

33 920 foyers bénéficiaires du RSA vivent en Seine-et-Marne en novembre 2020, c'est 3 940 de plus par rapport à novembre 2019. La Seine-et-Marne, avec une hausse de +13,1%, se classe au 16^{ème} rang des départements de France métropolitaine les plus impactés.

L'Ile-de-France, bien que davantage affectée qu'à l'échelle nationale par la hausse du nombre de foyers

bénéficiaires du RSA, l'a été de façon inégale selon les départements. Les Yvelines ont connu une augmentation forte du nombre de foyers bénéficiaires du RSA (+18,6% soit 4 570 bénéficiaires du RSA supplémentaires), suivi de Paris où la hausse a été plus faible (+13,3% soit 8 530 foyers bénéficiaires du RSA supplémentaires). La Seine-et-Marne est le 3^{ème} département francilien le plus impacté tandis que la Saint-Saint-Denis, l'Essonne et le Val-de-Marne l'ont été dans une moindre mesure, avec des hausses respectives de +7,3% (soit 6 300 foyers supplémentaires touchant le RSA), +10,8% (+3 120 foyers bénéficiaires) et +11,6% (+5 220 foyers bénéficiaires).

Evolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA en Ile-de-France entre novembre 2019 et 2020

	Nombre de foyers bénéficiaires du RSA – novembre 2019	Nombre de foyers bénéficiaires du RSA - novembre 2020	Evolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA	Taux d'évolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA (%)
Paris	64 040	72 570	8 530	13,3
Seine-et-Marne	29 980	33 920	3 940	13,1
Yvelines	24 620	29 190	4 570	18,6
Essonne	28 760	31 880	3 120	10,8
Hauts-de-Seine	31 310	35 120	3 810	12,2
Seine-Saint-Denis	86 060	92 360	6 300	7,3
Val-de-Marne	44 870	50 090	5 220	11,6
Val-d'Oise	35 050	39 590	4 540	13
Total Ile-de-France	344 690	384 690	40 030	11,6

Source : DREES - opendata - 2019 – 2020, données provisoires

La hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA en Seine-et-Marne (+13,1%) a dénoté car le département connaissait une situation relativement stable avant la crise sanitaire : +2,1% entre 2016 et 2019 (en passant de 29 154 à 29 754 soit 600 foyers supplémentaires). 2017 avait même été marquée par une baisse du nombre de foyers seine-et-marnais bénéficiaires du RSA (28 633).

Une hausse conséquente des bénéficiaires d'une aide au logement

Les aides au logement¹⁴ ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Cela est d'autant plus important dans la mesure où les dépenses liées au logement sont des dépenses pré-engagées et que le logement représente le premier poste de dépense pour les ménages modestes, plus souvent locataires que les ménages plus aisés selon l'enquête Budget de famille de l'Insee. Les dépenses consacrées au logement varient également selon la composition du foyer « il constitue un poste de dépenses très discriminant entre les différents types de ménages, plus lourd pour les personnes seules (24 % de leur consommation en 2017) et les familles monoparentales (20 %), que pour les couples avec enfants (13 %) ».¹⁵ Par ailleurs, les personnes ayant de faibles ressources sont exposées au mal-logement comme le rappelle l'Observatoire des inégalités¹⁶ : « Du sans domicile fixe au jeune contraint de revenir habiter chez ses parents, en passant par le couple qui vit avec son enfant dans un petit studio, le mal-logement recouvre

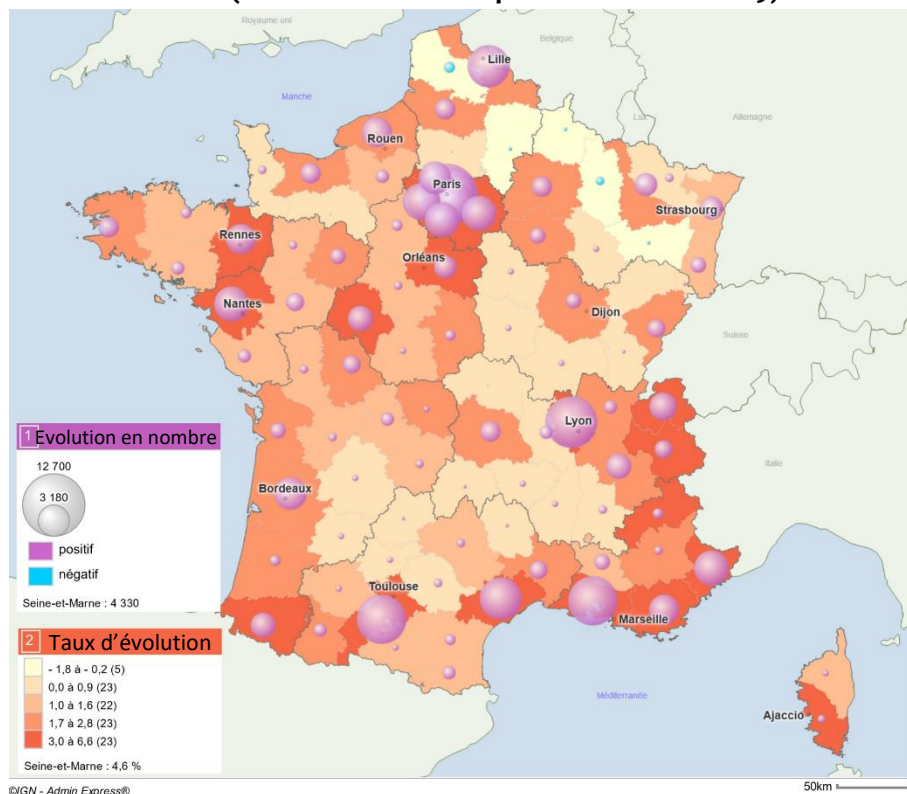
¹⁴ Versées sous condition de ressources, elles concernent les locataires, les résidents en foyer et les accédants à la propriété. Ces prestations sont constituées de l'aide personnalisée au logement (APL), de l'allocation de logement familiale (ALF) et de l'allocation de logement sociale (ALS) et ne sont pas cumulables.

¹⁵ Elvire Demoly, Camille Schweitzer, « Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports. », *Insee focus*, n°203, 15 septembre 2020. Lien : cliquez-[ici](#).

¹⁶ Anne Brunner et Louis Maurin (dir.), *Rapport sur la pauvreté en France*. 2^{ème} édition 2020-2021, Observatoire des inégalités, novembre 2020, 104 pages.

des réalités différentes. Au fond, il se présente sous trois formes principales, parfois conjuguées : une mauvaise qualité de l'habitat, une faible superficie et le fait de ne pas avoir de logement à soi. ». Les aides au logement peuvent contribuer à réduire ces situations de mal-logement.

Evolution du nombre de foyers bénéficiaires d'une aide au logement en Ile-de-France (novembre 2020 comparé à novembre 2019)



Source : DREES - opendata - 2019 – 2020, données provisoires

Garonne, les Pyrénées Atlantique, l'Ille-et-Vilaine, la Loire Atlantique et le Rhône.

La Seine-et-Marne, avec une hausse de + 4,6% du nombre de foyers bénéficiaires en novembre 2020 par rapport à novembre 2019, se classe au 6^{ème} rang des départements de France métropolitaine qui ont connu la hausse la plus importante.

Dans la région francilienne, ce sont 47 870 foyers supplémentaires qui ont bénéficié d'une aide au logement, pour atteindre 1 112 590 foyers en 2020, représentant une hausse de 4,5%. En Seine-et-Marne, 98 820 foyers bénéficient d'une aide au logement, soit 4 330 foyers de plus par rapport à novembre 2019. Le département, avec une

En France métropolitaine en novembre 2020, 6 280 390 foyers sont bénéficiaires d'une aide au logement, c'est 154 660 de plus qu'en novembre 2019, soit une hausse de +2,5%. De nombreux départements français ont vu leur nombre de bénéficiaires augmenter par rapport à novembre 2019, à l'exception de quelques départements du nord-est). La hausse a parfois été très faible (centre de la France) mais pour d'autres départements notamment ceux frontaliers de l'Italie, ceux bordant la Méditerranée et l'Ile-de-France, la hausse du nombre de bénéficiaires a été plus importante, dépassant la moyenne nationale. C'est également le cas de la Haute-

Taux d'évolution du nombre de foyers bénéficiaires d'une aide au logement en Ile-de-France (novembre 2019-2020)



hausse de +4,6% se classe au-dessus de la moyenne régionale et est le 4^{ème} département francilien le plus impacté, derrière Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines.

Evolution du nombre de foyers bénéficiaires d'une aide au logement en Ile-de-France entre novembre 2019 et 2020

	Nombre de foyers bénéficiaires d'une allocation logement 2019	Nombre de foyers bénéficiaires d'une allocation logement 2020	Evolution du nombre de foyers bénéficiaires d'une allocation logement	Taux d'évolution du nombre de foyers bénéficiaires d'une allocation logement
Paris	233 210	245 880	12 670	5,4
Seine-et-Marne	94 490	98 820	4 330	4,6
Yvelines	87 370	91 940	4 570	5,2
Essonne	99 400	103 870	4 470	4,5
Hauts-de-Seine	118 570	124 950	6 380	5,4
Seine-Saint-Denis	198 000	204 610	6 610	3,3
Val-de-Marne	131 960	137 270	5 310	4
Val-d'Oise	101 720	105 250	3 530	3,5
Total Ile-de-France	1 064 720	1 112 590	47 870	5

Source : DREES - opendata - 2019 – 2020, données provisoires

Une baisse du nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes, un impact de la crise sanitaire sur le dispositif davantage qu'une baisse de la précarité chez les jeunes

La Garantie jeunes est un dispositif, généralisé depuis 2017, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) et qui se trouvent en situation de précarité. La caractérisation de ces jeunes par la négative « ni, ni, ni » est critiquable mais en partie opératoire dans la mesure où elle permet de rendre visible des jeunes qui cumulent souvent un ensemble de difficultés depuis le plus jeune âge et dont les ressources économiques sont très réduites. Néanmoins, cette caractérisation rend mal compte du parcours de ces jeunes souvent en partie marqués par des expériences d'emplois précaires, comme l'ont montré les sociologues Julie Couronné et François Sarfati¹⁷.

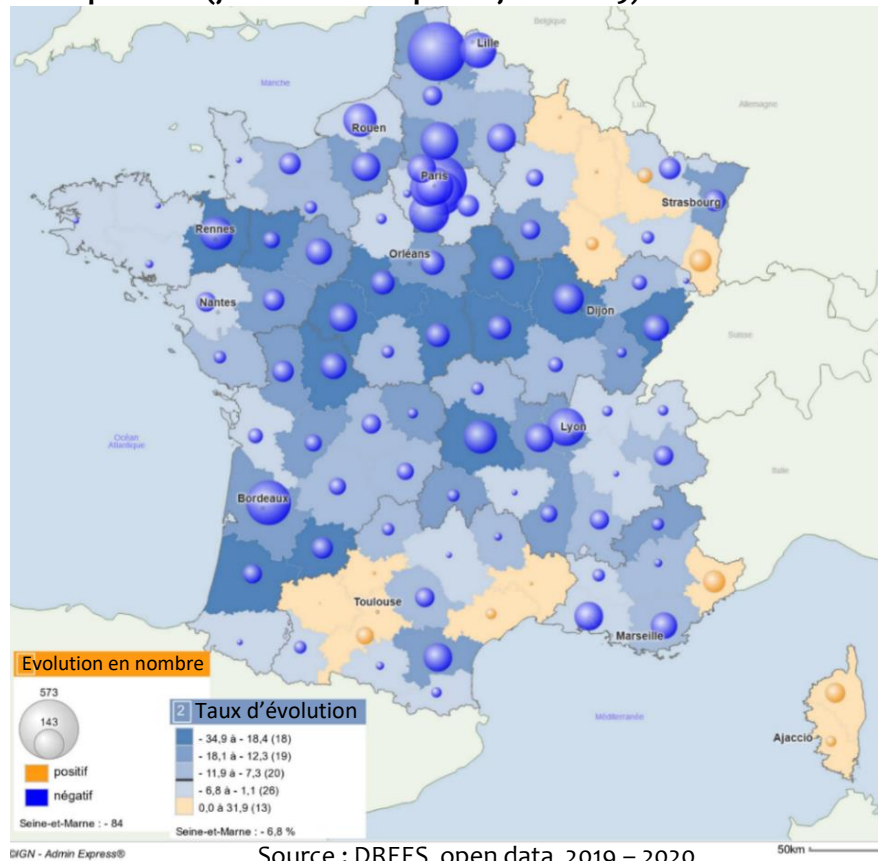
La Garantie jeunes vise à l'insertion professionnelle et l'autonomisation de ces jeunes via un accompagnement intensif assuré par une mission locale ainsi qu'une allocation.¹⁸ Ce dispositif d'accompagnement des jeunes en situation de précarité a été impacté durant la crise sanitaire, comme le confirment Pierre-Yves Cabannes, Mathieu Calvo et Opale Echegu (DREES), « *le premier confinement a quasiment interrompu les entrées dans le dispositif. Si ces dernières repartent à la hausse depuis juin, le niveau des effectifs de jeunes accompagnés fin juillet restait inférieur à celui d'avant la crise (89 800 fin février 2020 contre 80 200 fin juillet).* »¹⁹.

¹⁷ Julie Couronné et François Sarfati, « Une jeunesse (in)visible : les « Neets vulnérables » de la Garantie jeunes », *Travail et Emploi*, n°153, janvier-mars 2018. Lien vers l'article : cliquez-[ici](#).

¹⁸ Le choix a été fait de prendre les données concernant le nombre de jeunes qui bénéficient de l'accompagnement Garantie jeunes à la fin du mois considéré ("stocks") plutôt que le nombre d'allocataires (les jeunes qui bénéficient d'une allocation Garantie jeunes au titre du mois considéré parmi les jeunes accompagnés dans le cadre de la Garantie jeunes) afin de considérer l'accompagnement plus global des jeunes précaires dans le contexte de crise sanitaire.

¹⁹ Pierre-Yves Cabannes, Mathieu Calvo, Opale Echegu (2020, décembre). « Plus de 2 millions d'allocataires du RSA fin octobre 2020. », DREES, *Études et Résultats*, n° 1175. Lien vers l'article : cliquez-[ici](#).

Evolution du nombre de bénéficiaires de la Garantie Jeunes en France métropolitaine (juillet 2020 comparé à juillet 2019)



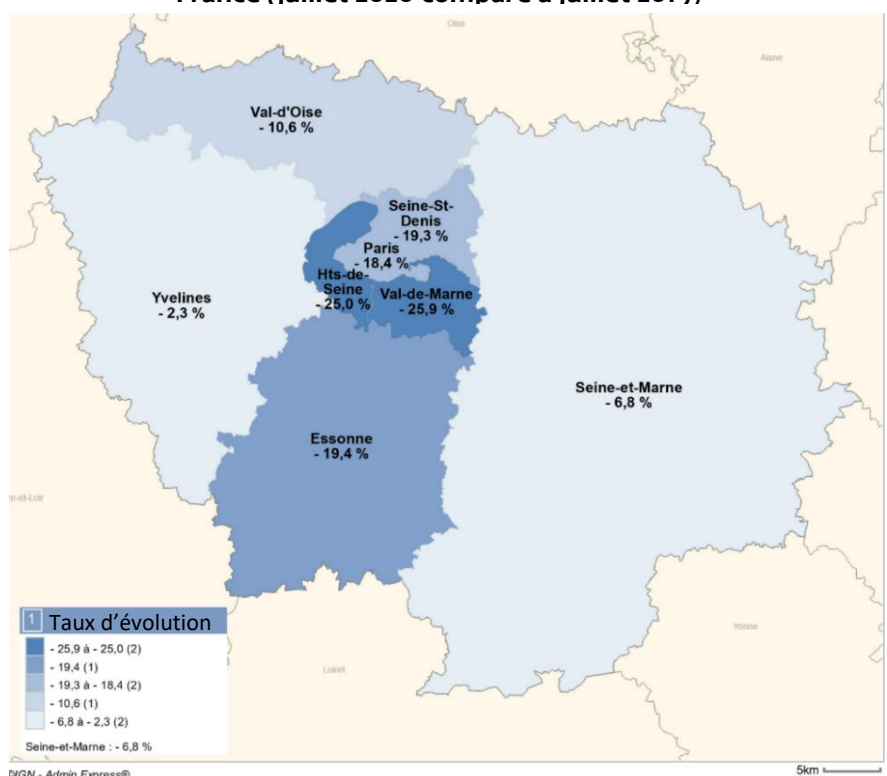
Cela s'est traduit par une baisse quasiment généralisée du nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes : -9,6% en France métropolitaine en juillet 2020 (par rapport à juillet 2019). Ainsi en juillet 2020, 75 087 jeunes bénéficiaient de la Garantie Jeune en France métropolitaine, soit 7 961 de moins qu'en 2019. Seuls quelques départements des régions Occitanie et Grand Est ont connu une légère hausse ou une stabilité du nombre de jeunes accompagné dans le cadre de la Garantie jeune, auxquels s'ajoutent les Alpes Maritimes (+ 7,2%) et les départements de Corse qui ont connu une hausse importante (+31,9% en Haute-Corse, soit 68 jeunes supplémentaires). La baisse a été plus conséquente dans un grand nombre de départements, notamment du centre de la France :

-34,9% de bénéficiaires de la garantie jeunes en moins pour la Côte d'Or, le département le plus impacté, -29,4% pour la Nièvre, -26,7% pour l'Indre-et-Loire et -25,4% pour l'Yonne, etc.

En Ile-de-France, 9 302 jeunes bénéficient de la Garantie jeunes en juillet 2020, c'est 1 908 de moins qu'en juillet 2018, soit une baisse de - 17%. Les départements de petite couronne ont été les plus impactés par la baisse du nombre de bénéficiaires de la Garantie jeune, contrairement à la grande couronne, à l'exception de l'Essonne.

La Seine-et-Marne, avec 1 151 bénéficiaires de la Garantie jeune en juillet 2020, soit 84 de moins que l'année précédente, est le 2^{ème} département francilien où la baisse du nombre de jeunes accompagnés a été la plus faible (-6,8%), derrière les Yvelines (-2,3%, - 688

Evolution du nombre de bénéficiaires de la Garantie Jeunes en Ile de France (juillet 2020 comparé à juillet 2019)



bénéficiaires). A l'inverse, le Val-de-Marne (-25,9%), les Hauts-de-Seine (-25%) ainsi que l'Essonne (-19,3%) sont ceux où la baisse du nombre de bénéficiaires a été la plus importante, respectivement - 360, - 248 et -295 jeunes suivis dans le cadre de la Garantie Jeunes.

Evolution du nombre bénéficiaires de la Garantie Jeunes en Ile-de-France entre juillet 2019 et 2020

	Nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes – juillet 2019	Nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes – juillet 2020	Evolution du nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes	Taux d'évolution du nombre de bénéficiaires de la Garantie jeunes
Paris	1 324	1 080	-244	-18,4
Seine-et-Marne	1 235	1 151	-84	-6,8
Yvelines	704	688	-16	-2,3
Essonne	1 517	1 222	-295	-19,4
Hauts-de-Seine	992	744	-248	-25
Seine-Saint-Denis	2 657	2 143	-514	-19,3
Val-de-Marne	1 389	1 029	-360	-25,9
Val-d'Oise	1 392	1 245	-147	-10,6
Total Ile-de-France	11 210	9 302	-1908	-17

Source : DREES - opendata - 2019 – 2020, données provisoires

Ainsi on observe un impact de la crise sanitaire sur le dispositif de la Garantie jeunes, qui est sans doute plus une question d'accès aux droits notamment pendant le premier confinement qu'une baisse de la précarité chez les jeunes. En effet, les jeunes ont été très impactés par la hausse des demandes d'emploi et en dehors de ces jeunes ni en emploi ni en formation, la crise sanitaire a également mis en exergue la précarité chez les étudiants, déjà présente avant la pandémie et accentuée par la difficulté à trouver des emplois étudiants et des stages.

En février 2021, dans le contexte de la crise sanitaire, les conditions d'entrée et les modalités de mises en œuvre du dispositif de la Garantie jeunes ont été assouplies : plus de nécessité pour le jeune d'être fiscalement autonome, ressources évaluées sur les trois ou les six derniers mois selon l'appréciation la plus favorable pour chaque jeune, durée du parcours modulable de 9 à 18 mois contre 12 mois auparavant et ouverture aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans. Cela s'inscrit dans une volonté de développer ce dispositif à destination des jeunes précaires, qui ne bénéficient pas des minimas sociaux comme le RSA et n'ont parfois pas cotisé assez pour prétendre aux indemnités chômage.



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN CEDEX

**PUBLICATION RÉALISÉE PAR LE SERVICE DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (SG-DGS).**

Directeur de la publication : Christophe Deniot – Directeur Général des Services • Coordination :
Ludovic Milic – Chef de service • Rédaction : Elodie Teste – Chargée d'études socio-démographe

Contact : observatoire@departement77.fr – 01 64 14 75 72